

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les personnes ou organismes intronisés au Temple de la renommée du ski des Laurentides sont habituellement proposés au comité de sélection par lettre ou courriel de recommandation. Les catégories éligibles sont les suivantes :

ATHLÈTES (doivent être retraités du sport)

Dans la catégorie « Athlètes », nous intronisons des athlètes de toutes les disciplines du ski (ski alpin, ski de fond, ski acrobatique, saut, planche, etc.) qui ont compétitionné avec succès sur la scène laurentienne ou nationale et qui s’y sont distingués. Les athlètes doivent avoir pris leur retraite de la compétition active. Nous accordons la priorité aux athlètes natifs de la région des Laurentides, mais nous pouvons également reconnaître l’apport indéniable d’athlètes de toutes les disciplines de ski qui se sont démarqués de manière extraordinaire sur la scène internationale. Parmi les athlètes laurentiens déjà intronisés, notons à titre d’exemple Peter Duncan (1989), Jean-Luc Brassard (2023) et Alexandre Bilodeau (2014) et parmi les athlètes canadiens déjà nommés, notons à titre d’exemple Nancy Greene (1988) et les jumelles Sharon et Shirley Firth (2024).

BÂTISSEURS

Dans la catégorie « Bâtisseurs », nous souhaitons reconnaître des gens qui se sont distingués à titre de pionniers, qui ont innové et qui ont contribué de façon remarquable au développement du ski dans les Laurentides. Ces bâtisseurs sont plus que les simples exploitants ou travailleurs du sport dans la région. Ils n’ont pas uniquement exploité une station de ski ou une entreprise de distribution dans le milieu du ski pendant des années, ils se sont démarqués dans leur domaine.

ORGANISATION/CLUBS

Dans cette catégorie, nous honorons des groupes, clubs et autres organismes qui ont marqué le sport du ski et ont contribué à son avancement et à sa popularité d’une façon particulière dans les Laurentides. Plusieurs des clubs pionniers du ski ont déjà été intronisés tels que les clubs Red Bird, Penguins, McGill Outing Club et la Zone Laurentienne de ski.

JOURNALISTES

Cette catégorie reconnaît des journalistes qui ont contribué de façon exceptionnelle à la promotion du ski, surtout des pionniers de la première heure qui ont dû s’investir pour « couvrir » le sport, pour obtenir de l’espace dans leur journal ou du temps d’antenne dans leur média. Parmi les journalistes intronisés, comptons Lucien Lachapelle (Presse canadienne), Myrtle Cook-McGowan (The Montréal Star) et Mario Brisebois (Journal de Montréal), des gens qui sont allés au-delà des attentes.

Les propositions sont évaluées par un comité de sélection.